



TRACT !



TULLE



PLOUF
PLOUF

La gestion des personnels civils de l'École de Gendarmerie de TULLE est inquiétante.

Pour prouver qu'ils ne sont pas des menteurs, les personnels civils doivent transmettre au service « le plus rapidement possible » les décisions de justice de garde d'enfant pour espérer avoir des vacances en même temps... Car oui ce qui est demandé par la cheffe RH à l'école de Tulle ce n'est pas 50 % de présence du service mais 50 % par corps de métier !!!

Comment font les établissements qui ne disposent que d'un seul agent par corps de métier ? Sont-ils interdits de congés ? NON ! « Cerise sur le gâteau », il est expliqué aux personnels qu'un tirage au sort aura lieu pour déterminer qui pourra partir en vacances avec ses enfants...

Tirage au sort !

Le respect de l'intérêt du service c'est bien mais le respect de la réglementation c'est mieux !



Ex de mails envoyés aux agents :

« Bonjour, je vous demande de nous faire parvenir le plus rapidement possible les décisions de justice concernant la garde de votre enfant. »

OU

« Sujet : Tirage au sort.
Bonjour, RDV demain matin 9H à mon bureau pour savoir lequel de vous deux sera en congé. »

Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, cette gestion est honteuse et intolérable. Comment avoir confiance en l'administration avec de telles méthodes ? Cela doit cesser au plus vite !



NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/